

Plafond de revenus définissant la Précarité dans le cadre des opérations "Coup de Pouce"	
Nombres de personnes	Revenu fiscal de référence des menages *
1	19 074 €
2	27 896 €
3	33 547 €
4	39 192 €
5	44 860 €
Par personne supplémentaire	5 651 €

** somme des revenus fiscaux de référence du foyer figurant sur l'avis d'imposition de l'année N-1*